

RÉGLEMENT OCTOBRE ROSE SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

Article 1 : Le Montigny La Vaupalière running club et la mairie de Montigny organise le samedi 10 octobre 2026 la seconde édition de courir et marcher au profit de la ligue contre le cancer du sein

Article 2 : Une marche d'environ 8 km aura lieu à 10h le samedi 10 octobre, des courses pour enfants auront lieu à partir de 14H et un duo de 10 km aura lieu à 15H

Article 3 : départ et arrivée rue des champs à Montigny pour l'ensemble de la manifestation

Article 4 : les dossards seront à retirer le samedi à partir de 09H30 rue des champs à Montigny jusqu'à 30 minutes avant chaque course.

Article 5 : les parcours seront fléchés et les intersections seront sécurisés par des signaleurs.

Article 6 : les inscriptions se feront via le site www.tropevent.com

Tarif inscription marche : 5€

Tarif inscription course jeunes : 3€

Tarif inscription duo : 15€

Article 7 : document à joindre à chaque inscription soit une licence FFA ou un pps

Le pps se télécharge via pps.athle.fr

Article 8 : assurance : chaque participant déclare pouvoir attester de sa couverture responsabilité civile individuelle accident, garantissant les risques inhérents à sa participation. La mairie et le MVRC déclare avoir souscrit une assurance spécifique pour cette épreuve mais se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dommages corporels.